Élections des locataires Hlm au conseil d'administration



24 novembre 2026

JE VOTE !

Vos représentants des locataires sont élus pour le bien vivre des résidents.

Travaux, entretien des parties communes, évolution des loyers et des charges, avenir du quartier… Élus pour quatre ans, les représentants des locataires vous soutiennent au quotidien.

Par correspondance ou par internet, élisez vos représentants des locataires !